

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le 10 mars à 20 h 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Marie MOTTE.

Nombres de membres :

- * Afférents au conseil municipal : 11
- * En exercice : 11
- * qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation : 3 mars 2020

Date d'affichage : 3 mars 2020

Etaient présents : Mesdames VANPOUILLE, FRIEDMANN, GAVELLE et MASQUELIN
Messieurs MONDZELEWSKI, TESSIER, BLOT, M. GODIN et BERTIN.

Etaient absents : M. AUVRAY donne pouvoir à M. TESSIER

Secrétaire de séance : Me Sophie MASQUELIN

Lecture du compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2020, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION / SIEGE

Effacement réseaux à La Queue d'Haye

Monsieur le Maire présente le détail du coût de l'enfouissement de la

Tranche I

Option A

Option B retenue

Distribution: 41 250 €

Eclairage Public 10 000 €

F. Télécom 12 500 €

63 750 €

Tranche II

	Montant total	Commune
Distribution:	55 000 €	13 750.00 €
Eclairage Public	10 000 €	1 666.67 €
F. Télécom	<u>20 000 €</u>	<u>8 333.33 €</u>
Total	85 000 €	23 750.00 €

Le Conseil Municipal donne son accord

ORGANISATION PERMANENCES pour ELECTIONS MUNICIPALES

BILAN ENQUETE FISSURES

35 retours positifs dans le village dont l'église et l'abri bus au niveau communal

COMMISSIONS

- S.N.A : subvention de 2 696 € pour la salle polyvalente 30 %
- SIEVN : canalisation sous la ligne SNCF à Etrépagny a été réalisé. Achat du terrain à Etrépagny pour le site de décarbonation
- SIGES : réunion pour le budget
- CCID : grange et maisonnette/dépendances sont évoquées
- Comité des fêtes : braderie périculture annulée en raison du COVID 19

PREPARATION du BUDGET 2020

Un tableau de projets d'investissement est distribué. Le Conseil Municipal établit l'ordre des priorités

URBANISME

La commune renonce à son droit de préemption pour les maisons suivantes :

- Maison Bois d'Ecos : 9 chemin du Poirier
- Maison : 6 rue du Thuit
- Maison : 4 Impasse de la Dime à Grumesnil

Grumesnil : projet de renforcer les murs de la propriété de M. Martin

QUESTIONS DIVERSES et INFORMATIONS

- Attributions compensatrices : pas de nouvelle
- Hébergeur du site de la commune : revoir le contrat
- Rue du Moulin : panneau limitation de longueur ?
- Nids de poule dans le chemin vert

Séance levée à 23 H 25